



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

ACI MSP

4^{ÈME} SÉANCE DE NÉGOCIATIONS

6 mars 2025

DDGOS/DOS/DPROF

05/03/2025

RAPPEL DES ORIENTATIONS

Trois enjeux principaux exprimés dans la lettre de cadrage :

- Sécuriser et consolider le déploiement des MSP sur le territoire
- Renforcer la structuration des équipes
- Inciter les MSP à répondre à plusieurs enjeux prioritaires

RAPPEL DU CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Décembre

**Séance d'ouverture
06/12/24**

Janvier

2^{ème} séance 16/01/25

Sujets abordés :

- MSP multi-sites et mégas MSP
- Création d'une file active d'équipe
- Présentation IPEP

3^{ème} séance 30/01/25

Sujets abordés :

- Fonction de coordination existante
- Assistant médical mutualisé
- Infirmier d'équipe
- Rémunération santé publique

...

Mars

**4^{ème} séance
06/03/2025**

Avril

**5^{ème} séance
03/04/25**

01

CONSOLIDER LE DÉPLOIEMENT

SIMPLIFICATION

La première orientation consiste à simplifier et réviser les règles de rémunération afin de mieux accompagner les structures tout au long de leur existence tout en renforçant l'accès aux soins pour les patients

Fonctionnement de l'ACI actuelle :

- De multiples indicateurs sont déterminés et des points sont attribués
- Le point à une valeur fixe de 7€
- Les indicateurs peuvent être « socle », « prérequis », « optionnels »
- Des points fixes et variables sont attribués aux indicateurs - certains indicateurs peuvent être modulés simultanément en fixe et variable
- Les variables sont modulées en fonction du nombre de PS, de la PMT, ou encore du nombre de dossier/patient ALD
- Les variables ne sont pas toujours les mêmes et fonctionnent avec des seuils

ARCHITECTURE ACTUELLE DE L'ACI

Prérequis

Indicateurs en point fixe

- Horaires d'ouverture et SNP
- Plan de crise sanitaire

Indicateurs avec point variable

- **SI standard [x N PS]**
- **Fonction de coordination [x PMT]**

Socle

Indicateurs en point fixe

- Protocoles pluripro

Indicateurs avec point variable

- **Réunion de concertation pluripro [x ALD]**

Missions optionnelles

Indicateurs en point fixe

- Accueil de stagiaires
- Parcours MRTC
- Diversité de PS
- Diversité des consultations de 2nd recours
- Accueillir médecins dans le cadre de CSTM
- SNP en lien avec le SAS
- SI niveau avancé
- Protocole de coopération SNP

Indicateurs avec point variable

- **Implication des usagers [x PMT]**
- **Démarche qualité [x PMT]**
- **Parcours IC [x PMT]**
- **Coordination externe [x PMT]**
- **Missions de santé publique [x PMT]**

Exemples:

Indicateur prérequis « fonction de coordination » : 1 000 points fixes + 1 700 points variables jusqu'à 8 000 patients + 1 100 points variables au-delà de 8 000 patients.

Indicateur socle « concertation pluripro » : 1 000 points variables Si au moins 6 réunions par an et un nombre de dossiers étudiés correspondant à 5 % des patients médecins traitants* présentant une affection de longue durée ou âgés de plus de 75 ans + 200 points variables dès lors que la structure intègre parmi ses professionnels de santé un IPA libéral ou salarié.

PRINCIPALES PROPOSITIONS SUR LES ÉVOLUTIONS À VENIR

Pour la simplification

- Suppression de la distinction socle – prérequis
- Suppression des points fixes/variables
- Réduction du nombre d'indicateurs
- Certaines missions optionnelles seraient intégrées comme modulateurs de la rémunération : diversité des PS, consultations de 2nd recours
- Amélioration de la lisibilité du rôle des variables/modulateurs
- Limitation des effets de seuils et suppression du fonctionnement à points
- Indicateur dédié « Parcours IC » réintégré dans le volet protocoles PPP

Pour renforcer les missions et le déploiement

- Ajout du service sanitaire des étudiants en santé (SSES) dans l'indicateur sur la formation des jeunes
- Participation aux SNP intègre le « Socle »
- Ajout d'un indicateur optionnel sur l'engagement environnemental
- Modulateur principal passe de la PMT totale à la PMT moyenne

Pour renforcer la coordination

- Modulation de la rémunération au regard de la file active d'équipe
- Indicateur protocole pluripro désormais en socle

ARCHITECTURE DU NOUVEAU MODÈLE

Socle

- **ACCES AUX SOINS :**
 - Horaires d'ouverture
 - Participation SNP/SAS
 - Plan de crise sanitaire
- **STRUCTURATION DE L'EQUIPE**
 - Protocole pluri-pro
 - SI SEGUR
 - Fonction de coordination

Montant fixe

Modulateurs

- **COMPOSITION DE L'EQUIPE :** Nombre de PS / Diversité de PS ;
- **COMPOSITION DE LA PATIENTELE :** Moyenne PMT /Part des nouveaux patients ALD parmi nouveaux patients MT / écart entre Tx C2S et AME par rapport au national;
- **NIVEAU INTEGRATION DE L'EQUIPE :** Taux de FA d'équipe parmi les patients ALD/ Professionnalisation de la fonction de coordination;

Missions optionnelles

- **ACCES AUX SOINS :**
 - Implication des usagers
 - Mission de santé publique
 - Déclenchement de crise sanitaire
- **STRUCTURATION DE L'EQUIPE**
 - Accueil de stagiaires
 - Parcours MRTC
 - Protocole pluri-pro
 - Démarche qualité
 - Engagement environnemental

EN DÉTAIL : RÉMUNÉRATION POUR LE SOCLE + MODULATEURS

**Montant Fixe du
SOCLE**



Modulateurs appliqués automatiquement

→ permettent de multiplier le montant du socle

COMPOSITION DE L'EQUIPE

COMPOSITION DE LA PATIENTELE

NIVEAU D'INTEGRATION DE L'EQUIPE

Indicateurs	Modalités	Poids de l'indicateur
Nombre de PS associés	Plusieurs catégories allant de moins de 10 jusqu'à 60 PS	++++
Diversités PS associés (hors MG)	Si ≥ 1 PS ou ≥ 2 paraméd	+
Consultations spécialistes vacataires (hors MG)	≥ 1	+
Présence IPA (salarié ou libérale)	≥ 1	+
PMT moyenne des médecins associés	Plusieurs catégories allant de moins de 300 jusqu'à 5000	+++
Part des nouveaux patients MT en ALD parmi les nouveaux PMT	De 2 % à plus de 4 %	+
Ecart des taux C2S et AME par rapport aux taux nationaux	Plusieurs catégories entre 0 et 25 %	++
Part de la FA ALD pour laquelle la consommation de soins s'est faite au sein de la MSP	Plusieurs catégories entre 0 à plus de 60 %	++
Fonction de coordination professionnalisée	Selon la quotité d'ETP	++

EN DÉTAILS : MISSIONS OPTIONNELLES

Missions optionnelles : valorisation fixe en euros et indépendante de chaque missions

THEMATIQUES	MODALITES
Accueil de stagiaire (toutes professions de santé)	En fonction du nombre de stage + stage service sanitaire des étudiants en santé
Implication usagers	Prise en compte des usagers au sein de la MSP
Démarche qualité	Mise en œuvre d'une démarche qualité selon 2 niveaux
MRTC	Il est proposé d'aller vers une attribution échelonnée de l'indicateur afin de valoriser l'inclusion/la prise en charge des enfants par la structure en plus du référencement de la structure
Engagement environnemental	2 niveaux selon l'implication de la structure dans la thématique « décarbonner » et/ou « santé environnementale »
Mission de santé publique	Dès la 1 ^{ère} mission
Déclenchement Crise sanitaire	Mise en œuvre d'action en cas de crise
Protocoles pluri professionnels	PPP en plus du socle

INTÉGRER UN INDICATEUR SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

Créer un indicateur optionnel à 2 niveaux sur l'engagement environnemental

Décarboner	Santé environnementale
<p>Niveau 1 – la structure s'engage à...</p> <ul style="list-style-type: none">• Réaliser une évaluation des principaux postes d'émissions de CO2 de la structure• Sensibiliser les professionnels de la MSP aux enjeux de transition écologique du secteur de la santé et désigner un référent en santé• Avoir une politique de gestion des déchets (Cyclamed, DASRI et emballages)• Mettre en œuvre au moins 1 protocole pluriprofessionnels sur le thème transversal « soins écoresponsables »	<p>Niveau 1 – la structure s'engage à...</p> <ul style="list-style-type: none">• Sensibiliser les professionnels de la MSP aux enjeux de santé environnementale• Utiliser des produits d'entretien à faible impact environnemental• Choisir des produits dont la composition et l'origine des matières premières sont connues, en privilégiant les produits exempts de substances CMR et de perturbateurs endocriniens• Conseil et affichage à destination des patients sur liens environnement et santé (PE, fortes chaleurs, alimentation, qualité de l'air, etc.)
<p>Niveau 2 – la structure s'engage à...</p> <ul style="list-style-type: none">• Réaliser des travaux de rénovation du bâtiment pour réduire la consommation d'énergie• Diminution des transports (promotion du transport partagé des patients) > réaliser des prescriptions de transport partagé.• Mettre en œuvre au moins 2 protocoles pluriprofessionnels sur le thème transversal « soins écoresponsables »• Formation des professionnels de la MSP aux enjeux de transition écologique du secteur de la santé (une majorité des PS) + former tous les nouveaux arrivants dans l'année qui suit	<p>Niveau 2 - la structure s'engage à...</p> <ul style="list-style-type: none">• Participer à des actions spécifiques d'accompagnement des patients :<ul style="list-style-type: none">> Mettre en œuvre des actions de prévention sur des déterminants de santé environnementaux (PE, fortes chaleurs, alimentation, qualité de l'air, etc.)>Sensibilisation à l'impact environnemental des produits de santé (antibio et milieu aquatique, impact des traitements anticancéreux sur l'environnement, et risques liés aux perturbateurs endocriniens...)• Former des professionnels de la MSP aux enjeux de santé environnementale

02

RENFORCER LA STRUCTURATION D'UNE ÉQUIPE ET RÉPONDRE AUX MISSIONS PRIORITAIRES

MODIFICATIONS APPORTÉES POUR STRUCTURER L'ÉQUIPE ET RÉPONDRE AUX MISSIONS PRIORITAIRES

Intégration du principe des RCP dans les fondamentaux de la MSP

Modulateur FA d'équipe pour les patients ALD

Evolution du cadre des fonctions associées à la MSP

Assistant médical

Fonction de coordination administrative

Financement de missions transverses

Rémunération en contrepartie de l'atteinte collective d'objectifs de santé publique

Cadre de généralisation de l'expérimentation IPEP [prochaine séance]

Renforcement de la co-construction des protocoles pluripro [prochaine séance]

MODULATEUR VALORISANT LA FILE ACTIVE D'ÉQUIPE

Pour valoriser les MSP proposant un « parcours » coordonné aux patients ALD dans le respect du libre choix des patients.

Il est proposé :

- pour les **patients ALD** ayant consommé des soins médicaux (MG de la MSP) et d'une autre profession dans l'année, il sera regardé le taux de ceux qui auront consommé ces soins au sein de la MSP
- Intégré comme modulateur, les MSP percevront une bonification du socle selon le % de FA d'équipe obtenu dans l'année.

Pour rappel, l'article L. 4043-1 du CSP disposent que les associés d'une SISA ne sont pas réputés pratiquer le compéage du seul fait de leur appartenance à la société et de l'exercice en commun d'activités conformément aux statuts

FONCTIONS ET MISSIONS TRANSVERSES

	Fonction de coordination administrative	Assistant médical mutualisé entre MG	Infirmier de parcours et coordination de soins
Qui	Fonction assurée par un personnel administratif ou par un PS de la structure	Fonction assurée par une personne formée (formations mentionnées par arrêté)	Missions assurées par un infirmier de la structure
Rôle	Rôle exclusivement administratif	Rôle médico-administratif	Rôle médico-administratif transverse
Missions principales	<ul style="list-style-type: none"> Planifier les activités pluripro de l'équipe Accompagnement des PS sur le système d'information partagé Animation des réunions d'équipe Mission de coordination et suivi de la mise en œuvre des actions de santé publique Gestion administrative de la structure (RH, logistique, financière et légale) Mission de lien avec les acteurs extérieurs 	<p><u>Selon un référence de compétences</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Missions administratives : accueil du patient, gestion du dossier, CR et correspondances, recueil et enregistrement des informations, facturation Préparation de la consultation : aide au (dés)habillage du patient, contribution au dépistage et aux vaccinations, prises de constantes, préparation et aide à la réalisation d'actes techniques, mise en œuvre de téléconsultations. Missions de coordination : organisation de la prise en charge avec les autres acteurs, prise de rdv auprès de PS... 	<p><u>Autour de quatre missions principales :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Education thérapeutique : coordonne avec les autres membres de l'équipe les programmes ETP Prévention : coordonne l'élaboration en équipe des PPP, suivi des campagnes de vaccination et dépistage.. Parcours patients : coordination des parcours SNP : organisation et participation aux SNP
Valorisation	<ul style="list-style-type: none"> Prévu dans le couple socle-modificateurs de l'ACI et non fléché Modulateur dédié en cas de formation du coordinateur 	<ul style="list-style-type: none"> Forfait selon la quotité d'ETP en contrepartie d'objectifs d'augmentation de PMT et FA pour les médecins Contrat mutualisé entre tous les MG de la MSP 	<p>Enveloppe dédiée</p> <p>À associer aux autres briques de rémunération (socle + modulateurs ; une partie des missions optionnelles, rémunération forfaitaire Santé publique, déclinaison IPEP)</p>

NB : Décret du 11 juin 2021 précise que si la SISA embauche au service de quelques membres seulement, la comptabilité et responsabilité économique pourra être portée par ces seuls membres.

SANTE PUBLIQUE / NOUVEAU FORFAIT : MODALITÉS DE CALCUL



Patientèle

✓ Tous les patients ayant effectué au moins deux visites dans la MSP



Objectifs

✓ Atteindre ou dépasser l'objectif cible de l'indicateur correspondant. **Si l'objectif cible n'est pas atteint, aucune rémunération ne sera versée au titre de cet indicateur.**



Indicateurs

✓ 11 indicateurs répondant à 2 thématiques de santé publique et intégrant plusieurs PS

INDICATEURS « SANTE PUBLIQUE EN MSP »

Thématiques	Indicateurs	Contenu
Vaccination	Part des patients éligibles qui ont été vaccinés contre la grippe	Parmi les personnes de 65 ans et plus ou celles de 6 mois et plus à risque de grippe sévère, l'indicateur est validé pour celles ayant reçu au moins une dose de vaccin antigrippal lors de la campagne de vaccination en cours.
	Part des patients éligibles qui ont été vaccinés contre la covid	Parmi les personnes de 65 ans et plus ou celles de 6 mois et plus et à risque de covid sévère, l'indicateur est validé pour celles ayant reçu au moins une dose de vaccin contre le covid lors de la campagne de vaccination en cours.
	Part des patients éligibles qui ont été vaccinés contre le pneumocoque	Parmi les personnes de 18 ans et plus à risque d'infection sévère à pneumocoque, l'indicateur est validé pour celles ayant reçu au moins une dose de vaccin conjugué 20-valent contre le pneumocoque (VPC20) depuis son inscription au remboursement (07/03/2024).
	Part des patients éligibles qui ont été vaccinés contre la ROR	Parmi les enfants de 16 à 35 mois inclus (< 36 mois), l'indicateur est validé pour ceux ayant reçu (au moins deux doses de vaccin ROR entre la naissance et le 24ème mois inclus.
	Part des patients éligibles qui ont été vaccinés contre le méningocoque C	Parmi les enfants de 5 à 23 mois inclus (< 24 mois), l'indicateur est validé pour ceux ayant reçu au moins une dose de vaccin contre le méningocoque C entre la naissance et 12ème mois inclus.
	Part des patients éligibles qui ont été vaccinés contre le papillomavirus HPV	Parmi les enfants de 11 à 15 ans inclus (< 16 ans, l'indicateur est validé pour celles ayant reçu au moins deux doses de vaccin HPV entre 10 et 14 ans inclus (avant 15 ans).
Dépistage	Part des patients éligibles qui ont été dépistés contre le cancer du sein	Parmi les femmes de 50 à 74 ans inclus (< 75 ans) à risque moyen de développer un cancer du sein, l'indicateur est validé pour celles ayant bénéficié d'un dépistage du cancer du sein par mammographie de dépistage depuis 2 ans ou moins, ou par mammographie bilatérale classique depuis 1 an ou moins.
	Part des patients éligibles qui ont été dépistés contre le cancer du col de l'utérus	Parmi les femmes de 25 à 65 ans inclus (< 66 ans) à risque de développer un cancer du col de l'utérus : - de 25 à 29 ans : par analyse cytologique des cellules du col sur prélèvement cervico-utérin (deux analyses cytologiques* dont la dernière date de 3 ans ou moins, ou une analyse cytologique* depuis 1 an ou moins). - de 30 à 65 ans : par test HPV-HR sur prélèvement cervico-utérin (un test HPV-HR** depuis 5 ans ou moins, ou deux analyses cytologiques* dont la dernière date de 3 ans ou moins, ou une analyse cytologique* depuis 1 an ou moins).
	Part des patients éligibles qui ont été dépistés contre le cancer colorectal	Parmi les personnes de 50 à 74 ans inclus (< 75 ans) et à risque de développer un cancer colorectal, l'indicateur est validé pour celles ayant bénéficié d'un dépistage du cancer colorectal par test immunologique depuis 2 ans ou moins.
	Part des patients éligibles qui ont été dépistés contre le diabète par glycémie à jeun	Parmi les personnes de 45 ans et plus atteintes de maladie cardiovasculaire ou associée (MCVA), l'indicateur est validé pour celles ayant bénéficié d'un dépistage biologique du diabète par la glycémie à jeun depuis 3 ans ou moins.
	Part des patients éligibles qui ont été dépistés contre la maladie rénale chronique MRC	Parmi les personnes de 18 ans et plus souffrant de maladie cardiovasculaire ou associée (MCVA) ou de maladie de système ou auto-immunes, l'indicateur est validé pour celles ayant bénéficié d'un dépistage biologique de la maladie rénale chronique par dosage sanguin de la créatinine et un dosage urinaire d'albumine /et de la créatinine depuis 1 an ou moins.

03

SYNTHÈSE ET SUITES

SYNTHÈSE DES BRIQUES DE RÉMUNÉRATION ACI

Socle

- **ACCES AUX SOINS :**
 - Horaires d'ouverture
 - Participation SNP/SAS
 - Plan de crise sanitaire
- **STRUCTURATION DE L'EQUIPE**
 - Protocole pluri-pro
 - SI SEGUR
 - Fonction de coordination

Montant fixe

Modulateurs

- **COMPOSITION DE L'EQUIPE :** Nombre de PS / Diversité de PS ;
- **COMPOSITION DE LA PATIENTELE :** Moyenne PMT /Part des nouveaux patients ALD parmi nouveaux patients MT / écart entre Tx C2S et AME par rapport au national;
- **NIVEAU INTEGRATION DE L'EQUIPE :** Taux de FA d'équipe parmi les patients ALD/ Professionnalisation de la fonction de coordination;

Missions optionnelles

- **ACCES AUX SOINS :**
 - Implication des usagers
 - Mission de santé publique
 - Déclenchement de crise sanitaire
- **STRUCTURATION DE L'EQUIPE**
 - Accueil de stagiaires
 - Parcours MRTC
 - Protocole pluri-pro
 - Démarche qualité
 - Engagement environnemental

Qualité

- Forfait de santé publique
- Déclinaison IPEP

Fonctions

- Assistant médical
- Infirmier de parcours et coordination des soins

urance
die

...le, protéger chacun

PROCHAINE SÉANCE

Pour début avril :

- Présentation détaillée des indicateurs socles
- Projet d'accompagnement pour la réalisation des protocoles pluri-pro
- Déclinaison IPEP
- Premiers éléments économiques